

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1934)**

Heft 18

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aux Etats, ingénieur S. I. A. Le Comité central a prié le Dr Sulzer-Schmid, conseiller national, ingénieur S. I. A. de faire les démarches nécessaires pour obtenir une rectification de la part de M. Pilet. M. Pilet a précisé son opinion dans la séance du Conseil national du 18 juin et déclaré, dans une lettre à M. le Dr Sulzer-Schmid, qu'il ne voulait en aucune manière atteindre les ingénieurs, mais mettre en parallèle le technicien, en tant que spécialiste d'une activité, avec l'administrateur. Il est décidé de considérer cette question comme liquidée.

9. *Commission pour l'étude du service du travail.* — Le Comité central est intervenu auprès du Département de l'économie publique afin d'obtenir un siège pour la S. I. A. dans la commission. Cette invitation ayant été reçue entre-temps, M. le Dr Fietz, architecte, est chargé de représenter la S. I. A. dans la commission.

Zurich, le 8 août 1934.

Le Secréariat.

BIBLIOGRAPHIE

« **La conjoncture économique et financière** ». Revue mensuelle. — Paris (VII^e), 17, avenue de la Bourdonnais. Directeur : M. Jean Dessirier, ancien élève de l'Ecole polytechnique de Paris. Cahiers de 21/27 cm.

Cette publication, qu'on ne peut se procurer que par abonnement, est remarquable par le souci de précision et de rigueur qui préside à l'interprétation verbale et graphique des statistiques et par la pertinence des commentaires qu'elles inspirent à M. Dessirier. Voici, à titre d'échantillon, la table des matières du numéro de juin dernier :

France : activité industrielle comparée à divers indices économiques (avec 4 graphiques). — Conjoncture budgétaire française (1 graphique). — Commerce mondial (2 graphiques). — Prix, coût de la vie, salaires, frets (3 graphiques). — Matières premières : stocks et prix mondiaux (3 graphiques). — Marché monétaire. Banque de France (3 graphiques). — La conjoncture en quelques pays étrangers (Etats-Unis, Allemagne, Angleterre) (3 graphiques). — Chômage et production industrielle. Europe. Etats-Unis. Asie (1 graphique). — Bourses (4 graphiques).

Optique géométrique, par J.-B. Tourriol, professeur au Lycée Saint-Louis. — Un vol. in-8 (25/16 cm) de 300 pages, avec 275 figures, 35 fr., Gauthier-Villars, Paris.

C'est une tâche assez difficile que de rendre intéressant et instructif le Cours d'optique de la classe de Mathématiques spéciales, dit M. Ch. Fabry dans la préface qu'il a écrite pour cet ouvrage. Ce cours s'adresse à des élèves rompus au maniment de l'algèbre, mais qui n'ont pas en mains les méthodes de géométrie infinitésimale, qui doivent étudier des faisceaux de rayons sans connaître d'avance les propriétés des ensembles de droites et des normales à une surface sans que la théorie des courbures leur ait été enseignée. D'autre part, la technique de la construction des instruments d'optique n'est pas et ne peut pas être dans le programme, non plus que la théorie de la diffraction ; l'œil, qui fait partie intégrante de tous les instruments de l'optique visuelle, est très mal connu des élèves.

J'ai l'impression, dit encore M. Fabry, que M. Tourriol a parfaitement réussi à vaincre ces difficultés. Son exposé, clair et précis, fait appel aussi souvent que possible aux considérations géométriques, et évite les calculs inutiles. Il n'hésite pas à consacrer tel chapitre à des questions qui « ne figurent pas au programme » ; je ne peux que l'en féliciter, car l'essentiel, pour les élèves, est de comprendre le cours et de savoir s'en servir ; si une question, comme celle des propriétés de l'œil, est indispensable pour la compréhension de ce qui suit, il faut bien qu'elle soit exposée.

« **Mémoires** » de l'Association internationale des ponts et charpentes. 2^e volume, Zurich. — 495 pages, 367 figures, 8^e, broché, fr. 34,80. — Vente en commission A. G. Gebr. Leemann & C^{ie}, Zurich.

Le premier volume de « Mémoires », paru en 1932, est suivi d'un second volume, daté 1933-34 et dont la composition a été effectuée sur les mêmes bases que celle du premier volume.

Le deuxième volume contient 29 mémoires, traitant différentes questions parmi les plus actuelles de la construction en acier et en béton armé. Les articles sont rédigés en français, anglais ou allemand ; les titres, les résumés et les textes des figures sont imprimés dans les trois langues.

Alcaloïdes et Glucosides, par Gabriel Mayer, ingénieur-chimiste. — Un volume (14×22) de 71 pages, — Broché : Fr. fr. 12.—. Librairie Polytechnique Ch. Béranger.

Il a paru utile à l'auteur d'indiquer des méthodes d'extraction éprouvées ; certaines figuraient dans le Codex de 1884 et ont été simplement complétées par des manipulations résultant de fabrications effectuées : d'autres sont le résultat de travaux de laboratoires et de recherches faites sur des plantes d'origines diverses. On constate en effet des différences de rendement énormes suivant l'habitat de la plante. Alors que certaines plantes (belladone, jusquiame) peuvent être cultivées, d'autres au contraire doivent être récoltées à l'état sauvage (digitale, aconit).

Pour chaque alcaloïde, avant la méthode d'extraction, l'auteur indique, quand il y a lieu, les conditions de récolte de la plante et la partie à employer. Il donne ensuite les caractères de l'alcaloïde et son utilisation.

Certains glucosides n'ont actuellement qu'une valeur de laboratoire, mais personne ne peut affirmer que demain ils n'auront pas un emploi dans la pharmacopée ou la pratique industrielle.

Guide pour l'exécution des dessins de machines à l'usage des dessinateurs des bureaux d'études, par A. Nachtergal, professeur à l'Ecole des Arts et Métiers d'Etterbeek. — Un volume (12×21) de 96 pages avec 112 gravures dans le texte. — Fr. fr. 18.— Librairie Polytechnique Ch. Béranger.

Ayant été chef de bureau d'études, dit l'auteur, et ayant eu en mes bureaux personnels de nombreux éléments sortant de différentes écoles, j'ai remarqué que c'était presque toujours les mêmes renseignements qu'il fallait leur donner au début. Ces principes étant acquis, la besogne du chef devient plus facile, il n'a plus à s'occuper alors que des points essentiels sur lesquels il convient d'attirer l'attention du dessinateur, ces points variant d'une étude à l'autre.

Ces notes générales écrites à destination de l'enseignement technique rendront des services aux jeunes gens qui veulent devenir dessinateurs.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Aménagement d'une nouvelle plage à Lausanne.

La Municipalité de Lausanne ouvre un concours pour l'étude de plans d'aménagement de la plage de Bellerive.

Peuvent participer à ce concours : a) les architectes d'origine vaudoise, quelle que soit leur résidence ; b) les architectes de nationalité suisse, régulièrement domiciliés dans le canton de Vaud.

Jury : MM. E. Gaillard, directeur des Travaux, président ; A. Laverrière, architecte à Lausanne ; G. Mercier, architecte à Lausanne ; O. Zollinger, architecte à Zurich et Sarrebrück ; E. Bernard, géomètre à Lausanne. — Suppléants : MM. Schaub architecte à Bienne et H. R. Vonder Muhl, architecte à Lausanne.

Les concurrents auront à fournir : a) un plan de l'aménagement de la plage à l'échelle du 1 : 500 ; b) le plan complet de chaque étage des constructions projetées, à l'échelle du 1 : 200 ; c) les façades, ainsi que les coupes nécessaires à la compréhension du projet, à l'échelle du 1 : 200 ; b) les plans et coupes des locaux généraux, à l'échelle du 1 : 100 ; e) un court mémoire indiquant le cube exact des constructions et une estimation du coût de ces bâtiments au mètre cube.

Terme : 15 novembre 1934.

Récompenses : Fr. 6000, en 4 primes au maximum.

Programme et plan de situation peuvent être obtenus à la Direction des Travaux, contre versement d'une somme de 10 fr., qui sera restituée à tout concurrent ayant livré en temps voulu un projet complet.

Voir page 4 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.